

Des jeunes pour les entreprises Des entreprises pour les jeunes

Les CCI s'engagent

- Pour :
- Lutter contre le chômage des jeunes
 - Faire reculer les discriminations
 - Développer l'alternance
 - Donner le goût d'entreprendre
 - Fournir aux entreprises les compétences qu'elles attendent

POUR EN FINIR AVEC UNE « ORIENTATION SANCTION »

Autoriser le droit à l'erreur

Offrir les conditions de maturation nécessaire au choix d'un métier

1. Agir auprès des jeunes

- ✓ les **Nuits de l'Orientation** pour offrir des conditions d'orientation « sans stress » et dédramatiser le choix d'un métier.
 - 8 Nuits organisées en 2008 à Paris, Cergy Pontoise, Strasbourg, Clermont-Ferrand, Valence, Le Havre, Marne la Vallée et Rouen.
- ✓ l'« **Entreprise en 3 leçons** » pour sensibiliser les jeunes dans le cadre de l'option Découverte Professionnelle.
 - Pour la rentrée 2008-2009 : un programme national de 3 demi-journées (sur l'économie du territoire, l'esprit d'entreprendre et les bienfaits de l'alternance).
- ✓ « **Métier CCI** » pour faire découvrir l'organisation d'une CCI aux élèves de 3^e dans le cadre de leur stage obligatoire d'observation.
 - Un module de 4 jours pour accueillir les collégiens.

2. Agir auprès des enseignants

- ✓ « **Destination entreprise** » pour permettre aux stagiaires des IUFM, futurs enseignants, de découvrir l'entreprise dans le cadre de leur stage obligatoire.
 - Expérimentations d'un stage de 5 jours dans plusieurs régions pilotes.

3. Agir auprès des « décrocheurs »

- ✓ Proposer une **alternative aux jeunes qui « décrochent »** après 1 ou 2 années d'université.
 - Les CCI proposent d'accueillir ces jeunes dans des **formations professionnalisantes reconnues**, notamment dans les métiers du commerce et de la gestion, affichant des taux d'insertion professionnelle de plus de 80 %.



POUR FAVORISER L'ACCÈS DE TOUS À LA FORMATION

Faire de l'Égalité des Chances une réalité.

4. Eviter l'exclusion

- ✓ En renforçant la présence de partenaires économiques et d'écoles réputées dans le réseau des Ecoles de la Deuxième Chance.
 - Les CCI partenaires du réseau des E2C : accompagnement pédagogique, mobilisation des entreprises, implication des Ecoles Supérieures de Commerce.

5. Ouvrir l'apprentissage aux jeunes issus des minorités visibles

- ✓ En sensibilisant les CFA et en accompagnant les jeunes dans la recherche d'une entreprise d'accueil et d'un premier contrat de travail.
 - Un programme de formation des personnels d'encadrement des CFA des CCI et un dispositif d'appui pour les jeunes, avec le soutien de l'ACSE et de l'Etat (DPM).

6. Donner à tous une chance de réussir au plus haut niveau

- ✓ En poursuivant l'implication des Grandes Ecoles (Ecoles Supérieures de Commerce et de Management) pour permettre à tout jeune motivé et méritant de réussir dans une formation d'excellence.
 - Déjà plus de 3 000 jeunes de ZEP ou de milieux défavorisés accompagnés par les ESC-M et la gratuité des droits d'inscription aux concours pour les candidats boursiers.

POUR ASSURER UNE PROFESSIONNALISATION EFFICACE ET NÉCESSAIRE

Aider les entreprises à remplir efficacement leur fonction formatrice.

Donner aux jeunes les moyens de réussir leur parcours professionnel.

7. Garantir une période en entreprise dans tous les parcours de formation

- ✓ Pour une mise en pratique des connaissances acquises par le jeune avant son entrée dans la vie active.
 - Conformément aux propositions contenues dans leur récent livre blanc « les diplômés à l'épreuve du chômage », les CCI rappellent leur attachement au principe d'une dernière année professionnalisante pour toutes les fins d'études et leur volonté de poursuivre le développement de l'apprentissage à tous les niveaux.

8. Professionnaliser et valoriser le tutorat dans les entreprises

- ✓ Pour répondre à une préoccupation grandissante des entreprises sollicitées de toute part pour accueillir des jeunes.
 - A partir de leur titre « tuteur en entreprise », les CCI, qui assurent déjà un service aux entreprises en matière d'alternance (notamment l'enregistrement des contrats d'apprentissage), souhaitent lancer un chantier sur l'accompagnement des entreprises sur la fonction tutorale.

9. Favoriser la mobilité professionnelle

- ✓ Pour préparer les nouvelles générations à un environnement professionnel évolutif et exigeant.
 - Les CCI estiment qu'une formation doit systématiquement prendre en compte la capacité à entreprendre, l'ouverture internationale et la culture du résultat, éléments clés d'une aptitude à la mobilité.



ASSEMBLÉE DES CHAMBRES FRANÇAISES

DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Direction Formation et Compétences

45, avenue d'Iéna - BP. 3003 - 75773 PARIS CEDEX 16

Tél. : 01 40 69 37 00 - www.acfci.cci.fr - <http://formation-emploi.cci.fr>